



Dopage dans le sport

De quoi s'agit-il ?

Dans le sport, le dopage consiste à prendre des substances chimiques ou à utiliser des actes médicaux interdits pour augmenter ses performances physiques et mentales sportives.

Agence mondiale antidopage (AMA)

L'Agence mondiale antidopage ([AMA](#)) a comme rôle principal de développer, d'harmoniser et de coordonner les règles liées au dopage dans tous les sports et tous les pays.

L'AMA détermine les substances ou méthodes qui tombent sous le coup du **règlement antidopage**. L'AMA publie une liste de produits dopants, qu'elle actualise en permanence.

Certains médicaments ne sont interdits que dans certains sports (par exemple, le tir sportif) et avec certains modes d'administration.

Substances interdites

Voici quelques exemples de substances interdites :

- **les médicaments**, tels que les amphétamines ;
- **les hormones**, telles que les [stéroïdes anabolisants](#) ;
- les produits capables de masquer les substances interdites, tels que les diurétiques.

La liste complète des substances interdites peut être consultée sur le site web de l'Organisation Nationale Antidopage belge) ([ONAD](#)) ou de l'[AMA](#).

Certains produits sont légalement disponibles en pharmacie et sont utilisés pour traiter certains problèmes de santé. Ils sont considérés comme des produits dopants si vous les utilisez, consciemment ou inconsciemment, pour améliorer une performance sportive.

Méthodes interdites

Les méthodes interdites comprennent :

- **les transfusions sanguines** ;
- **l'ozonothérapie** (insufflation d'un mélange d'ozone et d'oxygène);
- **les manipulations génétiques** qui peuvent augmenter le volume musculaire ou améliorer l'endurance.

En revanche, l'entraînement en [caisson hyperbare sous oxygène](#) est autorisé.

Règles antidopage

Il existe donc des règles contre le dopage (règles antidopage). Lorsqu'on ne respecte pas ces règles, on parle de violation des règles antidopage. Voici quelques exemples de violation des règles antidopage :

- présence d'une substance interdite dans un échantillon de sang ou d'urine fourni par un sportif ;
- usage ou tentative d'usage par un sportif d'une substance interdite ou d'une méthode interdite ;
- se soustraire au prélèvement d'un échantillon, refuser le prélèvement d'un échantillon, ne pas se soumettre au prélèvement d'un échantillon de la part d'un sportif ;
- manquements aux obligations en matière de localisation de la part d'un sportif ;
- falsification ou tentative de falsification de tout élément du contrôle du dopage de la part d'un sportif ou d'une autre personne ;
- possession d'une substance interdite ou d'une méthode interdite par un sportif ou un membre du personnel d'encadrement du sportif ;
- trafic ou tentative de trafic d'une substance interdite ou d'une méthode interdite par un sportif ou une autre personne ;

- administration ou tentative d'administration à un sportif d'une substance ou d'une méthode interdite. Que ce soit en compétition ou hors compétition.

Une personne qui utilise le dopage ne respecte pas le droit à un sport propre, honnête et équitable et nie les principes éthiques du sport et de la médecine.

Quels médicaments un sportif peut-il utiliser ?

Un sportif qui tombe malade doit pouvoir prendre les médicaments appropriés, quelle que soit la réglementation antidopage. Parfois, le médecin est obligé de prescrire un médicament qui se trouve sur la liste des interdictions. Dans ce cas, il doit **interdire au sportif de participer aux compétitions** jusqu'à ce que le médicament ait complètement disparu de son corps et de son urine.

Signaler l'utilisation de médicaments

Dès l'instant où il participe à une compétition, chaque sportif doit, même s'il est en bonne santé, **obligatoirement déclarer** les médicaments qu'il a pris au cours du mois écoulé. Y compris si ces médicaments ne sont pas repris sur la liste des substances interdites. Il peut s'agir des produits suivants :

- antidouleurs ;
- médicaments contre les allergies ;
- pilules contraceptives ;
- ...

Il est conseillé aux sportifs de **ne pas utiliser de compléments alimentaires, ni de préparations homéopathiques**. Leur composition peut varier et ils peuvent contenir des substances interdites.

Autorisation en raison d'un besoin thérapeutique

Un sportif qui souffre d'une **maladie chronique** peut être autorisé à utiliser un produit interdit pour des raisons médicales. Quelques exemples :

- l'insuline pour traiter le [diabète](#) ;

- certains inhalateurs pour traiter [l'asthme et l'asthme d'effort](#).

Le sportif reçoit pour cela une **autorisation** des organisations nationales de lutte contre le dopage pour les événements nationaux et des fédérations sportives internationales pour les événements internationaux. L'interdiction portant sur ce produit spécifique est ainsi levée. C'est ce que l'on appelle une Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT). Il ne suffit donc pas d'avoir une prescription du médecin.

Contrôle antidopage

Tous les sportifs, des amateurs jusqu'aux sportifs d'élite, sont susceptibles de subir un contrôle antidopage.

De même, tout son entourage est également concerné: parents, amis, professeurs, entraîneurs, médecin généraliste, médecin du club, pharmacien, etc.

Ce sont les organisations nationales de lutte contre le dopage qui sont responsables des contrôles antidopage. Elles peuvent faire des contrôles antidopage lors de tout **événement sportif** organisé (en compétition).

Elles peuvent aussi faire des **tests au hasard pendant la saison de préparation** (hors compétition). Ces tests servent à détecter l'utilisation de [stéroïdes anabolisants](#), d'hormone de croissance et d'érythropoïétine (EPO).

Constater le dopage

Un **échantillon d'urine ou de sang** ou un **passport biologique** anormal peut démontrer la présence d'une substance ou d'une méthode interdite. Ce type de constat est appelé « contrôle antidopage positif ».

Fraude

L'utilisation d'une **aide mécanique interdite**, telle qu'un moteur intégré dans un vélo, n'est pas du dopage, mais de la fraude. C'est un autre organisme qui est chargé de contrôler le matériel des sportifs.

Quelques chiffres

En Belgique, en 2022, l'ONAD a effectué 1070 contrôles :

- 663 en compétitions ;
- 407 hors compétitions.

Il y a eu 8 tests positifs, tous en compétitions, soit moins d'1 test sur 100. Sur ces 8 tests positifs, 4 se trouvaient dans la pratique de l'haltérophilie.

Sanctions en cas de dopage

Qui peut être sanctionné ?

- Toute personne convaincue de **pratiques de dopage** est sanctionnée conformément aux règles des fédérations sportives internationales.
- Les médecins, les entraîneurs et les membres du staff qui ont apporté leur **concours** à des pratiques de dopage peuvent également être sanctionnés.
- Cela s'applique également aux personnes impliquées dans **le trafic et la distribution** de produits dopants.

Quelles sont les sanctions possibles ?

- une **interdiction** de participer à des **activités sportives** pendant une période déterminée ;
- une **amende**;
- le **paiement des frais de procédure**.

Quels sont les facteurs qui déterminent la sanction ?

- le **type de violation** ;
- la mesure dans laquelle le sportif est **personnellement responsable** du dopage ;
- le fait qu'il s'agisse d'**une première violation** ou d'**une récidive**.

Rédaction le 07 octobre 2020.

Dernière mise à jour le 27 mars 2023

Lien vers l'article:

<https://infosante.be/guides/dopage-dans-le-sport>



Liens Utiles

- Qu'est-ce que le passeport biologique de l'athlète (PBA) ?
<https://dopage.be/le-dopage/passeport-biologique/>
- Liste des interdictions
<https://dopage.be/le-dopage/liste-des-interdictions/>
- Liste des interdictions
<https://www.wada-ama.org/fr/liste-des-interdictions>
- Le dopage
<https://dopage.be/>
- Dopage dans le sport
<https://www.cbip.be/fr/chapters/1?matches=dopage%7Cantidopage%7Cantidopage>
- Joignez le mouvement mondial pour le sport sans dopage
<https://www.wada-ama.org/fr>
- Médicaments et Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT)
<https://dopage.be/autorisations-aut/>

Sources

- Joignez le mouvement mondial pour le sport sans dopage
<https://www.wada-ama.org/fr>
- Le dopage
<https://dopage.be/>